

**CABINET DU PREFET**

Bureau du Cabinet  
Affaire suivie par  
Anne CHAGNARD  
☎ : 03.84.86.84.39

[anne.chagnard@jura.gouv.fr](mailto:anne.chagnard@jura.gouv.fr)

Lons-le-Saunier, le 6 mai 2013

**LE PREFET DU JURA**

à

CIRCULAIRE N°: 26

**Mesdames et messieurs les Maires du Jura**

**Pour information à :**

- **Monsieur le Secrétaire Général**
- **Messieurs les Sous-Préfets de Dole et Saint Claude**
- **Madame la Présidente de l'Association des Maires du Jura**

**Objet :** Pavoisement des bâtiments et édifices publics

**PJ :** 1

Conformément aux instructions de monsieur le Premier ministre, les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales les jours suivants :

- le **mercredi 8 mai 2013** : 68<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.
- le **jeudi 9 mai 2013** : Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950. Ce jour-là, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union européenne.
- le **vendredi 10 mai 2013** : Commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage.
- le **dimanche 12 mai 2013** : Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes dispositions utiles pour que ces instructions soient respectées.

Enfin, je vous prie de trouver ci-joint le texte du message de monsieur le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, qui sera lu lors de la cérémonie du 8 mai 2013.

Le préfet,  
Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur de cabinet

Signé :Thierry HUMBERT

## **TEXTE MODIFIE**

**Nous célébrons aujourd'hui le 68° anniversaire de la victoire des Alliés, le 8 mai 1945, sur l'Allemagne nazie.**

**Ainsi s'achevait une tragédie qui, pour la France, avait commencé cinq ans plus tôt par la défaite de son armée, se poursuivant par une avilissante occupation dont les conséquences sont désormais bien connues de tous : collaboration, humiliation, déportation, extermination...**

**Pourtant, dès juin 1940, certains refusèrent l'inacceptable. Auprès du général de Gaulle à Londres, formant les Forces françaises libres, ou au sein de la Résistance intérieure, ces idéalistes, ces patriotes allaient entraîner à leur suite ces femmes et ces hommes, ces « soutiers de la gloire » comme les appellera Pierre Brossolette.**

**Ces combattants venus de tous horizons, s'associèrent progressivement en réseaux pour mener des actions de diverses natures, communication clandestine, sabotage, aide aux fugitifs et notamment aux enfants Juifs persécutés.**

**L'unificateur de cette Résistance, Jean Moulin, créa le Conseil national de la Résistance dont il présida la première réunion, le 27 mai 1943, il y aura 70 ans dans quelques jours.**

**Parallèlement, la formation de maquis constitua un échelon supplémentaire dans la lutte contre l'ennemi, contribuant à la réussite des débarquements et à la libération du territoire national.**

**Dès l'automne 1943, la libération de la Corse fut l'œuvre conjointe des résistants de l'île et des soldats de l'Armée d'Afrique.**

**De quelle abnégation ont-ils fait preuve, tous ces combattants de « l'armée des ombres » célébrée en 1943 par Joseph Kessel, pour que la liberté triomphe enfin !**

***Jamais la France n'a fait guerre plus haute et plus belle que celle des caves où s'impriment ses journaux libres, des terrains nocturnes et des criques secrètes où elle reçoit ses amis libres et d'où partent ses enfants libres, des cellules de tortures où malgré les tenailles, les épingles rougies au feu et les os broyés, des Français meurent en homme libres.***

***(Joseph Kessel. In « L'armée des ombres »)***

**Unis par un même idéal, leur courage et leur volonté furent plus forts que tout.**

**En cette année 2013, à travers l'année de la Résistance, c'est à eux tous que la Nation rend hommage, à toutes ces femmes, tous ces hommes, dont le sacrifice librement consenti permit à la France de siéger à la table des vainqueurs, le 8 mai 1945, et à l'Europe de se reconstruire.**

**Moins de vingt ans plus tard, le traité de l'Elysée, signé par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, allait ouvrir la voie à une amitié franco-allemande profonde et durable, dont nous célébrons le 50<sup>ème</sup> anniversaire cette année. Elle est l'un des ciments de la paix en Europe.**

**Notre devoir est d'œuvrer aujourd'hui comme hier pour le maintien de cet héritage de paix, légué par les combattants de la Seconde Guerre Mondiale.**

**Signé Kader ARIF**